

dises normalement interdites constituent un sixième groupe dont, par exemple, les gants en cuir, les aspirateurs, les machines à coudre, les lessiveuses, les pelles à long manche et les placages et contre-placages. En raison de la rareté à l'étranger de certains articles essentiels qui ne peuvent être exportés qu'avec l'approbation du Gouvernement, certaines marchandises doivent être importées par l'entremise du Ministère des Approvisionnements, créé au début de la guerre et qui a délégué des missions à l'étranger chargées de trouver les approvisionnements.

Union Sud-Africaine.—Les restrictions imposées aux importations par l'Union Sud-Africaine, le 15 septembre 1941, assujettissent à un contrôle au moyen de licences les importations des pays non sterling et énumèrent quelque 40 des 335 postes du tarif pour lesquels des licences ne peuvent être accordées. Ces restrictions ont été étendues le 7 mai 1942 et la liste des articles non admissibles, portée à 66 item; en outre, les certificats d'essentialité nécessaires à l'obtention d'espace dans les cales ont été limités aux marchandises ayant une priorité de 1 à 8 dans une liste qui atteignait 17. Environ 200 articles ont été désignés comme essentiels pour la vente en général et, en ce qui concerne les importations du Canada et des États-Unis, il a été annoncé que les licences seraient limitées à ces 200 articles. En 1942, l'acquisition et l'usage d'un grand nombre de matières de base et d'articles essentiels ont été assujettis à la surveillance de divers régisseurs. La plupart des contrôles économiques ont été remplacés, le 1er février 1943, par un Conseil national des approvisionnements avec fonctions consultatives sur la production, l'approvisionnement, l'importation, l'exportation et la priorité devant régir les marchandises destinées à l'Union.

Inde.—La généralisation du contrôle au moyen de licences, appliqué pour la première fois en vertu d'un règlement du 20 mai 1940, a modifié sensiblement le caractère du commerce d'importation de l'Inde. Le change non sterling n'est libéré que pour le paiement d'importations autorisées par permis. Le Régisseur du commerce d'exportation à Bombay a aboli, le 22 juin 1941, diverses licences d'importation des États-Unis, du Canada et de Terre-Neuve à moins qu'elles ne fussent revalidées par les autorités des licences. Il a été annoncé que des licences ne seraient émises ou renouvelées que dans les cas où les importations seraient essentielles, soit à des fins directes de guerre, soit à l'entretien de la population civile. Pour la gouverne des négociants, de nombreux articles ont été désignés comme non essentiels sauf en certaines circonstances particulières.

Rhodésias du Sud et du Nord.—De bonne heure en 1941, la Rhodésie du Sud a imposé des restrictions aux échanges non impériaux et, le 1er janvier 1942, les importations de toutes sources ont été assujetties à un permis d'importation. Toutes les marchandises entrant en Rhodésie du Nord ont été soumises à un permis d'importation le 3 mai 1941. Plusieurs furent admises de la zone sterling moyennant un permis général, et certaines furent admises de tous les pays, mais depuis le 24 octobre 1941 les importations en provenance du Canada, sauf une douzaine d'articles environ, exigent des permis individuels.

Empire colonial.—Le commerce d'importation de presque toutes les colonies de la Couronne est contrôlé par licences depuis les premiers jours de la guerre. La ligne de conduite adoptée vise à limiter les importations aux besoins vitaux. En plusieurs circonstances les colonies ont publié des listes de marchandises considérées comme non nécessaires. Les instructions du 5 juin 1941 adressées de Londres aux administrations coloniales insistent sur la nécessité d'une exclusion plus stricte des marchandises non essentielles. Une conférence des Antilles, tenue en août 1941, a